



Villariès



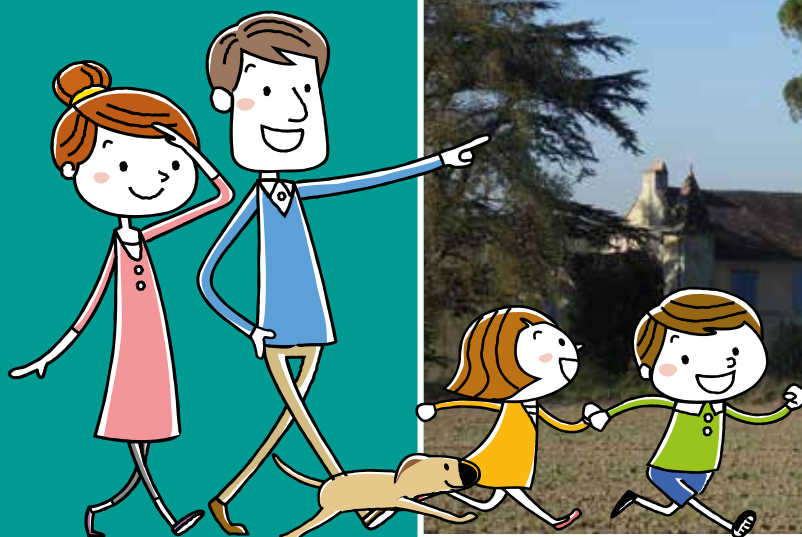
n°12

Janvier 2020

# Bulletin infos

## BALADES LUDIQUES POUR PETITS ET GRANDS

Villariès



Visiter,  
se balader,  
s'amuser!



Office de Tourisme Communautaire  
des Coteaux du Girou  
1 rue du Girou  
31380 GRAGNAGUE  
05.34.27.63.75  
tourisme@coteauxdugirou.fr  
www.cc-coteaux-du-girou.fr

PROJET COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

# Sommaire

Goûter de Noël.....	2
Le Mot du Maire.....	3
Les Finances Communales.....	4
La Vie des Écoles.....	9
La Vie de la Commune.....	10
Animations.....	18
Infos pratiques - État Civil.....	22
Associations.....	27

Magazine édité par  
la Mairie de Villariès  
Tél. : 05 61 84 98 90

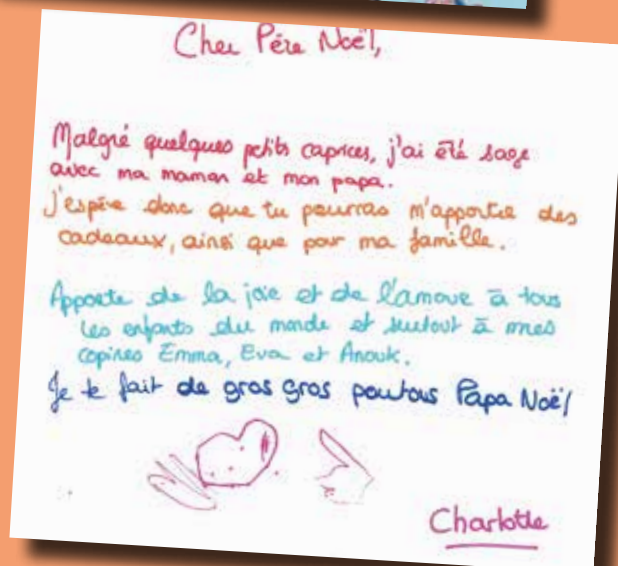
**Directeur de la publication :**  
Léandre ROUMAGNAC, Maire

**Responsables de la rédaction et crédits photos :**

Léandre ROUMAGNAC  
Sébastien BOISSIÈRE  
Monique HEITZ  
Alain BARBES  
Anita PERLEMOINE  
Hervé SAINGIER

**Impression :**  
Evoluprint  
10 Rue Du Parc  
31150 Bruguères

## Goûter de Noël



Samedi 14 décembre, le Père Noël est venu comme à son habitude voir les enfants sages de Villariès ; il est arrivé sur un beau et vieux tracteur de la Société Française de Vierzon, qui marchait très très bien, mais il faisait un grand bruit de « Poum Poum » qui a ravi les grands et les petits.

Le Père Noël a distribué des bonbons, a fait de nombreuses photos avec les enfants et est reparti... jusqu'à l'année prochaine.

Cet après-midi de Noël s'est terminé par un lâcher de lanternes qui ont illuminé le ciel de Villariès.

# Le mot du Maire

Chères Villariessoises et chers Villariessois,



L'occasion m'est donnée une dernière fois dans le mandat, d'exprimer mes remerciements aux élus d'avoir participé aux projets et aux décisions prises pour l'intérêt général de la commune, mais aussi de remercier le personnel administratif, les agents des différents services (scolaire, restauration, technique) pour leur implication et leur responsabilité.

Ce bulletin, préparé par la commission communication, constitue le dernier de la mandature ; je vous invite à parcourir l'actualité de notre commune au travers de ces quelques pages.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé à la réalisation et à la fabrication de cette édition.

Voici les actions que nous avons menées à bien dont vous trouverez le détail dans ce journal :

- Réalisation des toilettes pour handicapés à l'Église,
- Mise en accessibilité du Musée, de la salle des fêtes et de la mairie,
- Création d'un columbarium,
- Réalisation d'un giratoire avec la voie de liaison reliant le nouveau lotissement,
- Réalisation d'un parking chemin de Ronde...

Je terminerai en vous présentant au nom du Conseil Municipal, tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année, qu'elle vous apporte, à vous et à vos proches, la réalisation de toutes vos espérances.

Votre Maire,

Léandre ROUMAGNAC

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Léandre Roumagnac'. The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline.

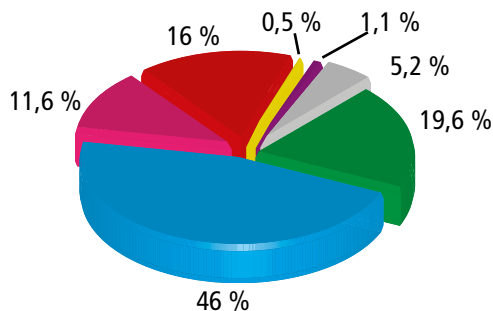
## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Compte Administratif, c'est le bilan de l'année N-1.

Il est divisé en 2 grandes sections réparties en Recettes et en Dépenses :

- la section **Fonctionnement**,
- la section **Investissement**.

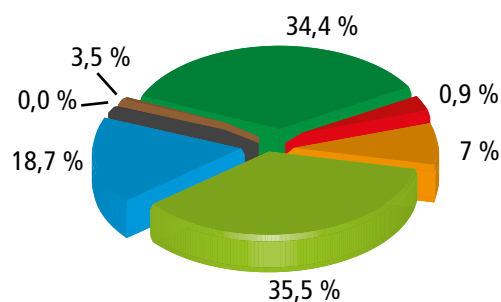
### FONCTIONNEMENT : DÉPENSES



011 Charges à caractère général	112 191,74 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	262 971,30 €
014 Atténuations de produits	66 276,00 €
65 Autres charges de gestion courante	91 554,73 €
66 Charges financières	2 861,09 €
67 Charges exceptionnelles	6 389,19 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>572 244,05 €</b>

La section Dépenses de Fonctionnement désigne les dépenses liées au fonctionnement de la collectivité (frais de rémunération du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, achats et charges externes, intérêts des emprunts, subventions versées...).

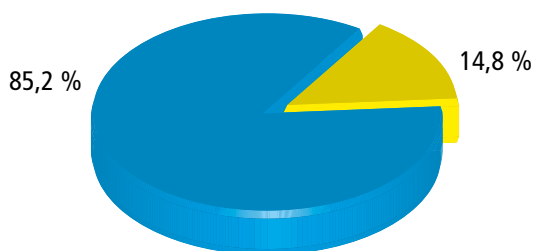
### FONCTIONNEMENT : RECETTES



013 Atténuations de charges	9 230,73 €
70 Produits des services, domaine et ventes diverses	75 293,12 €
73 Impôts et taxes	378 289,19 €
74 Dotations, subventions et participations	199 765,20 €
76 Produits financiers	1,69 €
77 Produits exceptionnels	37 599,67 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	366 452,85 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 066 632,45 €</b>

La section Recettes de Fonctionnement comprend l'ensemble des sommes versées à la collectivité par diverses entités (impôts et taxes, recettes fiscales indirectes, dotations versées par l'Etat, recettes de vente ou d'exploitation des domaines, revenus de placements financiers...).

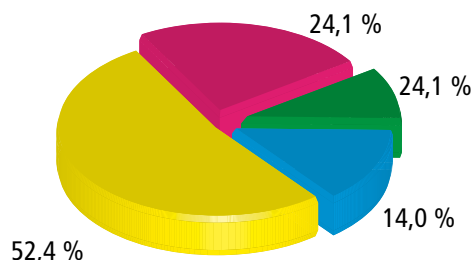
### INVESTISSEMENT : DÉPENSES (vue d'ensemble par chapitre)



16 Emprunts et dettes assimilés	26 579,20 €
21 Immobilisations corporelles	152 654,87 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>179 234,07 €</b>

La section Dépenses d'Investissement regroupe l'ensemble des opérations qui vont modifier la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune (achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés, montant du remboursement en capital des emprunts...).

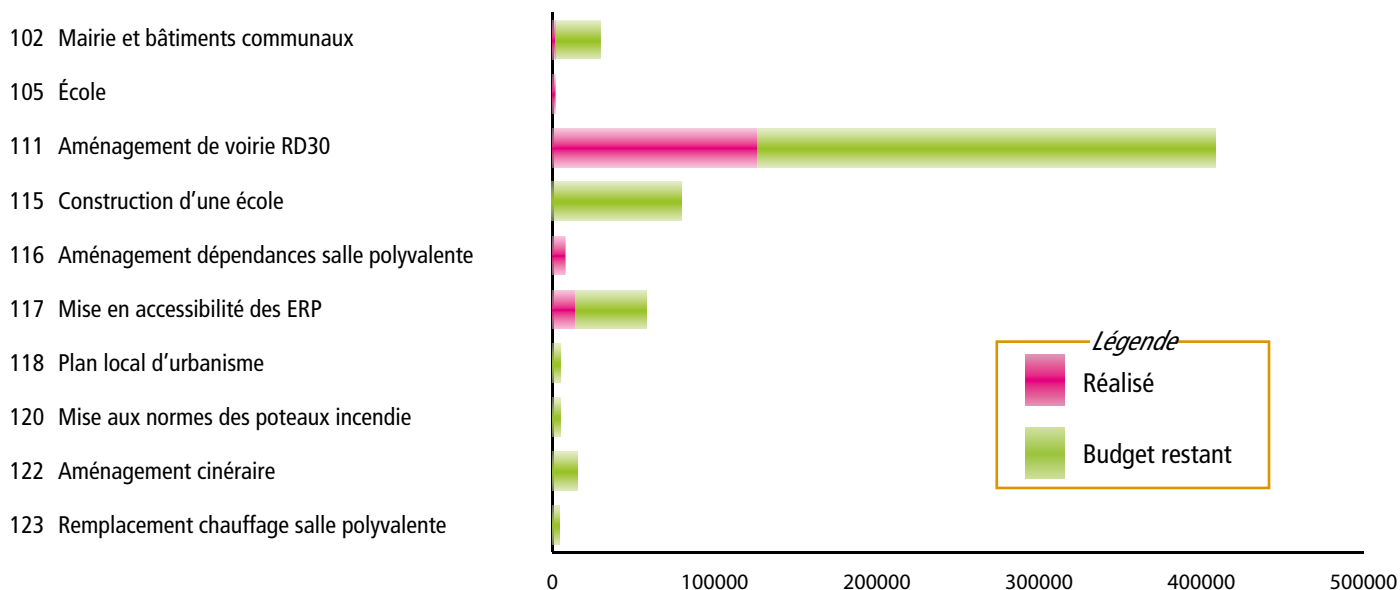
### INVESTISSEMENT : RECETTES (vue d'ensemble par chapitre)



10 Dotations, fonds divers et réserves	43 947,37 €
13 Subventions d'investissement reçues	165 259,98 €
001 Excédent d'investissement reporté	75 914,13 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>315 121,48 €</b>

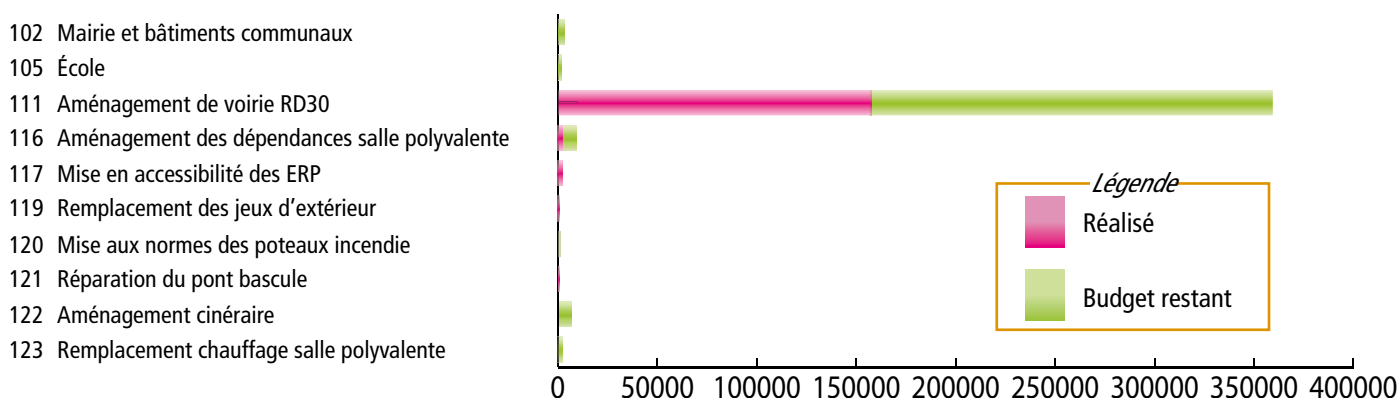
La section Recettes d'Investissement est constituée des dotations et subventions, telles que le fonds de compensation de la TVA, la Taxe d'Aménagement, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), les autres subventions (Département, Région, Europe) et les emprunts. Certaines de ces recettes sont variables, comme les emprunts et dépendent des projets prévus par la commune.

## DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT : DÉPENSES



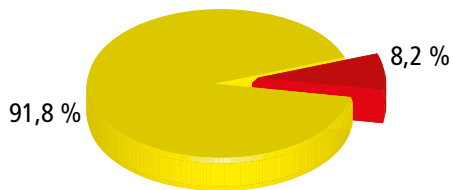
	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation	
102	Mairie et bâtiments communaux	30 000,00 €	1 909,08 €	6,36 %
105	École	2 000,00 €	1 940,82 €	97,04 %
111	Aménagement de voirie RD30	408 500,00 €	126 101,77 €	30,87 %
115	Construction d'une école	80 000,00 €	0 €	0 %
116	Aménagement des dépendances de la salle polyvalente	8 300,00 €	8 269,60 €	99,63 %
117	Mise en accessibilité des ERP	58 220,00 €	14 433,60 €	24,79 %
118	Plan local d'urbanisme	5 000,00 €	0 €	0 %
120	Mise aux normes des poteaux incendie	5 000,00 €	0 €	0 %
122	Aménagement cinéraire	15 000,00 €	0 €	0 %
123	Remplacement du chauffage de la salle polyvalente	4 200,00 €	0 €	0 %
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>616 220,00 €</b>	<b>152 654,87 €</b>	<b>24,77 %</b>	

## DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT : RECETTES



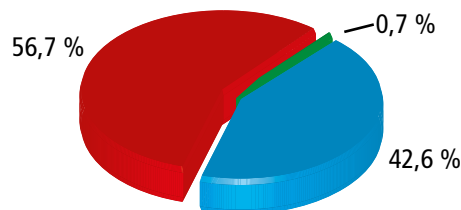
	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation	
102	Mairie et bâtiments communaux	3 066,00 €	0 €	0 %
105	École	1 666,00 €	0 €	0 %
111	Aménagement de voirie RD30	359 480,00 €	157 300,00 €	43,76 %
116	Aménagement des dépendances de la salle polyvalente	9 250,00 €	2 416,58 €	26,13 %
117	Mise en accessibilité des ERP	23 796,00 €	3 560,00 €	14,96 %
119	Remplacement des jeux d'extérieur	1 000,00 €	1 000,00 €	100 %
120	Mise aux normes des poteaux d'incendie	903,00 €	0 €	0 %
121	Réparation du pont bascule	983,00 €	983,40 €	100,04 %
122	Aménagement cinéraire	6 218,00 €	0 €	0 %
123	Remplacement du chauffage de la salle polyvalente	2 500,00 €	0 €	0 %
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>408 862,00 €</b>	<b>165 259,98 €</b>	<b>40,42 %</b>	

## CCAS : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



011	Charges à caractère général	4 690,00 €
65	Autres charges de gestion courante	417,50 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>5 107,50 €</b>

## CCAS : RECETTES DE FONCTIONNEMENT

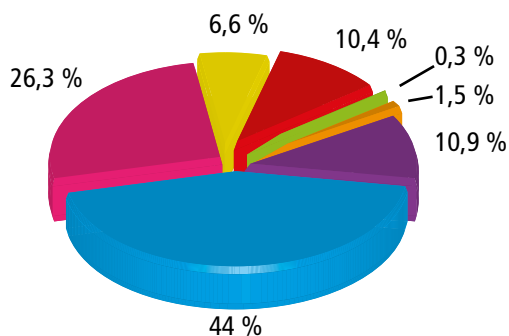


70	Produits des services, domaine et ventes diverses	80,00 €
74	Dotations, subventions et participations	5 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	6 643,03 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>11 723,03 €</b>

## LE BUDGET PRIMITIF 2019

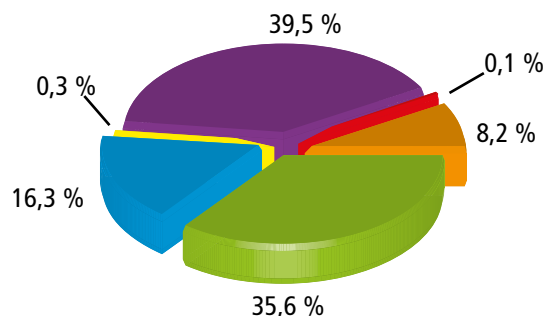
Le Budget Primitif est l'acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT : DÉPENSES



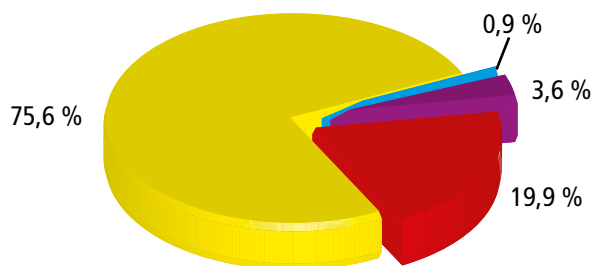
011	Charges à caractère général	443 407,81 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	264 750,00 €
014	Atténuations de produits	67 062,00 €
65	Autres charges de gestion courante	104 725,00 €
66	Charges financières	2 700,00 €
67	Charges exceptionnelles	15 100,00 €
023	Virement à la section d'investissement	110 200,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>1 007 944,81 €</b>

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECETTES



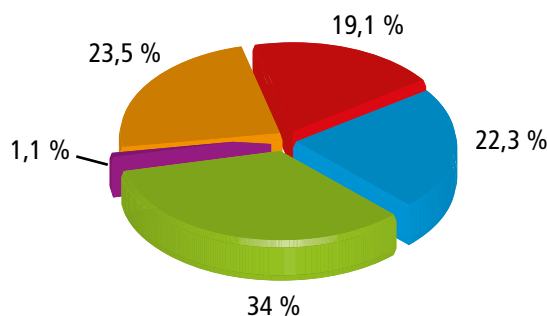
013	Atténuations de charges	1 400,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	83 103,00 €
73	Impôts et taxes	358 550,00 €
74	Dotations, subventions et participations	164 294,00 €
77	Produits exceptionnels	3 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	397 597,81 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 007 944,81 €</b>

### BUDGET D'INVESTISSEMENT : DÉPENSES



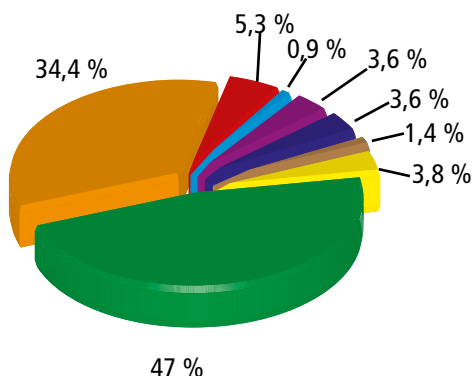
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	20 784,00 €
20	Immobilisations incorporelles	115 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	437 369,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>578 153,00 €</b>

### BUDGET D'INVESTISSEMENT : RECETTES



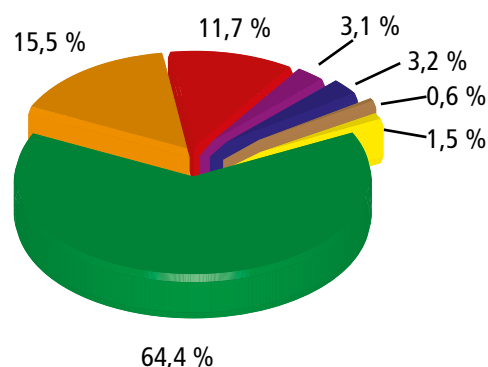
10	Dotations, fonds divers et réserves	129 024,59 €
13	Subventions d'investissement reçues	196 823,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	6 218,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	135 887,41 €
021	Virement de la section de fonctionnement	110 200,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>578 153,00 €</b>

## INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE : DÉPENSES (détail des opérations)



102	Mairie et bâtiments communaux	21 000,00 €
111	Aménagement de voirie RD30	259 469,00 €
115	Construction d'une école	190 000,00 €
117	Mise en accessibilité des ERP	29 500,00 €
118	Plan local d'urbanisme	5 000,00 €
122	Aménagement cinéraire	20 000,00 €
126	Mise aux normes d'un arrêt de bus	20 000,00 €
	Autres opérations d'équipement	7 400,00 €
<b>Total équipement</b>		<b>552 369,00 €</b>
<b>Opérations financières (pour mémoire)</b>		<b>25 784,00 €</b>
<b>TOTAL AVEC OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>578 153,00 €</b>

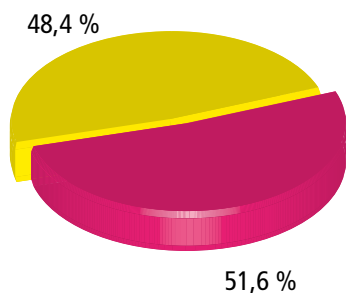
## INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE : RECETTES (détail des opérations)



102	Mairie et bâtiments communaux	3 000,00 €
111	Aménagement de voirie RD30	130 774,00 €
115	Construction d'une école	31 500,00 €
117	Mise en accessibilité des ERP	23 796,00 €
118	Plan local d'urbanisme	0,00 €
122	Aménagement cinéraire	6 218,00 €
126	Mise aux normes d'un arrêt de bus	6 600,00 €
	Autres opérations d'équipement	1 153,00 €
<b>Total équipement</b>		<b>203 041,00 €</b>
<b>Opérations financières (pour mémoire)</b>		<b>375 112,00 €</b>
<b>TOTAL AVEC OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>578 153,00 €</b>

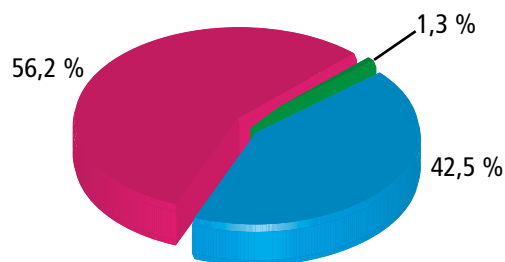
## Le budget primitif du CCAS

### CCAS : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



011	Charges à caractère général	5 700,00 €
65	Autres charges de gestion courante	6 065,53 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>11 765,53 €</b>

### CCAS : RECETTES DE FONCTIONNEMENT



70	Produit des services, domaines et ventes diverses	150,00 €
74	Dotations, subventions et participations	5 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	6 615,53 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>11 765,53 €</b>

## LES SUBVENTIONS

Les subventions perçues en 2019 :

- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics
  - Remplacement de la porte d'entrée de la mairie et de la salle des fêtes :
    - ↳ Conseil Départemental : 1 243,19 €
    - ↳ L'État : 2 664,00 €
  - Remplacement de la porte du musée et réalisation d'une rampe d'accès sécurisée :
    - ↳ Conseil Départemental : 828,75 €
    - ↳ L'État : 1 622,00 €
  - Mise en accessibilité des toilettes publiques :
    - ↳ Conseil Départemental : 1 676,54 €
    - ↳ L'État : 1 296,00 € (acompte)

Prêt sans intérêt obtenu en 2019 :

- Aménagement d'un espace cinéraire :
  - ↳ Conseil Départemental : 5 936 € (50 %)

## LES MARCHÉS PUBLICS

- Attribution de marché de maîtrise d'œuvre : Construction d'une école maternelle et d'un restaurant scolaire au Cabinet ARCHEA-Architectes – Toulouse.
- Attribution de marché de maîtrise d'œuvre : Réalisation d'une chaufferie Bois avec son réseau de chaleur au Bureau d'études SUD ECOWATT – Montauban.

## TAUX D'IMPOSITION 2019 DES TAXES DIRECTES LOCALES

La conjoncture économique est difficile pour chacun. Les collectivités locales n'échappent pas à la rigueur qu'impose le gouvernement depuis plusieurs années :

- participation des communes à l'effort de redressement des comptes publics,
- diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement,
- charges supplémentaires engendrées par la dématérialisation,
- suppression des contrats aidés.

En 2019, les taux d'imposition sont restés inchangés :

- Taxe d'habitation : 13,67 %,
- Taxe foncière bâti : 19,28 %,
- Taxe foncière non bâti : 98,01 %.

## EMPRUNTS

La commune compte actuellement 6 emprunts à rembourser, dont :

- 2 auprès du Conseil Départemental pour une annuité de 1 525 € (acquisition de terrain pour la construction d'un groupe scolaire et implantation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir). Fin des prêts en 2026 et 2027, avec un taux d'intérêt à 0 %.
- 2 auprès de la Banque Populaire pour une annuité de 17 658 € (construction d'un atelier municipal et financement des investissements 2009). Fin des prêts en 2021 (taux d'intérêt à 3,2 %) et 2022 (taux d'intérêt à 3 %).
- 1 auprès du Crédit Mutuel pour une annuité de 4 211 € (travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, de réfection de la toiture de l'ancien presbytère et d'aménagement des dépendances de la salle des fêtes). Fin du prêt en 2027, avec un taux d'intérêt à 0,95 %.
- 1 auprès de l'Agence France Locale pour une annuité de 23 555,74 € (financement de la construction de la nouvelle école, du restaurant scolaire, de la chaufferie bois et du réseau de chaleur). Fin du prêt en 2048, avec un taux d'intérêt à 1,09 %.





## LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

### Effectifs de l'année scolaire 2019/2020

184 élèves sont scolarisés cette année dans les trois écoles du RPI.

À Villariès, l'école maternelle «les Coquelicots» accueille **50** enfants :

- Mme Véronique Lavergne (directrice) : 15 Grande Section et 9 Moyenne Section,
- Mme Élodie Calvet : 6 Moyenne Section et 20 Petite Section.

Bazus accueille **79** enfants dans les classes de :

- Mme Pauline Rolland (directrice) : 20 CP et 5 CE1,
- Mme Carine Derbias : 28 CE1,
- M. Guillaume Cosset : 26 CE2.

Et enfin Gargas compte **45** enfants pour les classes de :

- Mme Sophie Hesse (directrice) : 22 CM1,
- Mme Monique Fernandez : 23 CM2.

### INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour les enfants nés en 2017, les inscriptions en Mairie auront lieu du 17 au 28 février 2020.

Les parents devront se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Un rendez-vous avec la Directrice de l'école leur sera fixé.

### Prévision des effectifs de la prochaine rentrée scolaire 2020/2021

179 enfants pourraient être scolarisés dans le RPI.

Dans les classes de maternelle à Villariès 60 enfants (24 PS, 21 MS et 15 GS) et dans les classes élémentaires, à Bazus et Gargas ce sont 119 élèves qui sont attendus.

### Accueil des nouveaux élèves sur le RPI

Dans les trois écoles du RPI, une même procédure d'accueil est mise en place ; les mairies étant souvent le premier contact des familles, elles donnent un maximum d'informations notamment sur le fonctionnement du RPI. Relayées par les directrices lorsqu'elles reçoivent les familles, ces dernières prennent alors le temps de faire visiter l'école et de répondre à toutes les questions des parents et des enfants. Ensuite l'intégration se fait en toute sérénité.

## SORTIES SCOLAIRES, SPECTACLES

Le 20 décembre, toute l'école est allée au Bascala voir le spectacle « Prélude pour un poisson rouge », les enfants ont ensuite préparé des gâteaux pour un petit goûter, et le soir, les enfants ont présenté des chansons et une danse aux parents lors d'un petit marché de Noël.

En janvier, la classe des moyens-grands a travaillé sur la Chine et ce travail s'est terminé par la visite d'un jeune enfant chinois en vacances en France. Les enfants ont beaucoup échangé avec lui.

Le 21 février, toute la maternelle est allée au Quai des Savoirs et au Muséum de Toulouse. En avril, les enfants ont réalisé des plantations dans la cour de l'école. Le 5 avril, les élèves de grande section ont participé au rallye piéton à Toulouse. Le 20 mai, toute l'école est allée visiter le village Gaulois.

Le 23 mai, les élèves de grande section ont visité la classe de CP à Bazus.

En fin d'année, il y a eu le pique-nique annuel avec les parents.

La tournée croissants (qui permet de financer les sorties et les projets de maternelle) organisée par les enseignantes et les parents d'élèves de l'école de Villariès aura lieu le **samedi 1<sup>er</sup> février 2020**.



## UNE ANNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE DE VILLARIÈS

Cette année encore les enfants de l'ALAE de Villariès ont vécu de chouettes moments ! De nombreux temps forts ont marqué l'année 2019.

La semaine pour apprivoiser les écrans, du 11 au 15 mars a été l'occasion pour les parents de participer aux TAP avec leurs enfants. Cette semaine s'est clôturée par une soirée débat en collaboration avec les ALAE de Montjoire et Paulhac. À cette occasion un spectacle de théâtre d'ombres a été donné aux enfants, et un débat, animé par Jérémy Averous (animateur jeunesse) et Corinne Cazard (psychologue) sur la thématique de « comment apprivoiser les écrans », a été proposé aux parents.

La semaine des « Incroyables Parents », en juin, a permis aux enfants de l'ALAE de découvrir les gestes de premiers secours grâce à l'intervention d'un papa pompier. Nous espérons que l'année prochaine, la semaine des « Incroyables Parents » fera intervenir encore plus de talents !

Le Jardin du presbytère a, cette année encore, permis aux plus petits de jardiner dès l'arrivée des beaux jours. Ce jardin permet aux enfants de se retrouver en pleine nature et nous permet d'aborder de nombreux sujets auprès d'eux comme l'écologie, la permaculture et la biodiversité...

En décembre a eu lieu le mois de la fraternité. Avec une semaine consacrée à la laïcité du 9 au 15 décembre, notre ALAE se veut entièrement démocratique. Pour ce faire, les élections parmi les enfants de l'ALAE, des représentants du conseil ALAE ont eu lieu les 21 et 22 octobre.

Tous ces événements s'incluent dans un quotidien riche. Des TAP renouvelés entre chaque vacances scolaires, permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités : slackline, skate, golf, grands jeux, chasse aux trésors, land art, patins, baseball, créations manuelles...



Retrouvez nos activités et événements sur le livre des Gnomes et sur facebook.



## LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS : LE RAM

Le Relais d'Assistants Maternels « Les P'tits Bouts du Girou » s'adresse aux assistants maternels, gardes à domicile et aux parents des 18 communes de la Communauté de Communes des Coteaux du GIROU. Composé d'une équipe de trois animatrices, c'est à la fois un lieu d'information pour les familles, mais aussi un service itinérant qui contribue à la professionnalisation des assistants maternels. Le RAM leur propose quotidiennement des ateliers qui contribuent à l'éveil des tout-petits et qui facilitent les échanges entre professionnels.

La commune de Villariès accueille l'équipe du RAM un mardi sur deux dans la salle des fêtes. Les trois assistantes maternelles de la commune, très investies dans leur métier, y participent régulièrement pour le plus grand plaisir des tout-petits. Lors de ces matinées, elles retrouvent aussi d'autres assistants maternels du territoire. Au programme : jeux libres, ateliers dansés, ateliers musicaux et de psychomotricité, transvasement...

Le RAM accompagne également et soutient les assistantes maternelles de Villariès dans leurs démarches de départ en formation continue. Prendre en charge des enfants, veiller à leur bien-être et à leur sécurité, nécessite de réelles compétences qu'il est essentiel de développer. Enfin, agréées par la PMI (protection maternelle infantile) de Bouloc, les assistantes maternelles participent à des soirées d'informations sur des thèmes comme le langage des tout-petits, l'accompagnement à la séparation... Un vaste programme, riche en échanges professionnels !



Pour toute information :

Communauté de Communes des Coteaux du Girou  
1 rue du Girou, 31380 GRAGNAGUE  
Tél : 05 34 27 45 73  
[www.cc-coteaux-du-girou.fr/enfance-jeunesse/ram](http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/enfance-jeunesse/ram)



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Afin de pouvoir proposer une plage d'ouverture plus large à nos lecteurs, nous vous rappelons que depuis le mois d'octobre 2019, la Bibliothèque Municipale de Villariès est ouverte le mercredi après-midi de 16h00 à 19h00 ainsi que le vendredi après-midi de 16h00 à 19h00.

Nous espérons que l'ouverture du mercredi après-midi permettra aux enfants, à leurs parents, nounous et aux autres lecteurs de venir passer un moment agréable à la Bibliothèque.

Nous rappelons que nous avons renouvelé les livres auprès de la médiathèque départementale courant juin. En effet, plus de 600 livres ont trouvé place sur nos étagères, sans compter les derniers dons et acquisitions !

Alors n'attendez plus et venez les découvrir ! Il y en a pour tous les goûts ! N'hésitez à nous faire part de vos souhaits et envies de lecture.

Ainsi nous espérons que la bibliothèque devienne un réel lieu d'échanges en créant des moments d'animation, de partage et de convivialité sous forme de goûter, ateliers à thème...

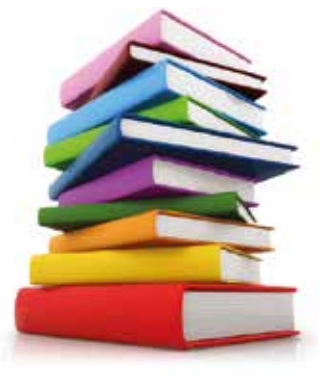
Nous souhaitons aménager un espace dédié aux livres classiques demandés par les écoles et collèges. En effet, ce sont régulièrement les mêmes livres qui sont achetés par les familles. Aussi, nous faisons appel aux dons afin de pouvoir proposer ces fameux classiques dans notre Bibliothèque et de permettre aux familles de disposer de ces livres sans devoir les acheter. Ils doivent être propres, en bon état, sans traces de stylo et sans pages déchirées.

Nous comptons sur vous pour faire vivre la Bibliothèque de Villariès !

Pour information, des messages seront publiés sur le site internet de la Mairie pour annoncer les achats réguliers.

L'équipe de la Bibliothèque Municipale de Villariès

Sandrine MICHEL, Myriam BOISSIÈRE et Betty CATALA



## CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE AU COLLÈGE DE MONTASTRUC

Les anciens collégiens de 3<sup>ème</sup> se sont retrouvés le mercredi 9 octobre afin de se voir remettre le premier diplôme national du Brevet des Collèges.

Les personnalités présentes ont largement félicité les jeunes lauréats. Madame Odile NOUVEL, adjointe au maire a encouragé ces nouveaux diplômés ; Hugo BEX, Cassandra BURET, Olivia CANOUET, Aurélia DEVAUX, Stella MADEIRA, Charlotte MONTCRU, Élodie STEPHAN et Théodora TYPALDOS LOVERDOS, à qui la commune a offert un bon cadeau d'une valeur de 25 € en récompense de leur succès.



## LE NOUVEAU LOTISSEMENT DU PIGEONNIER

Depuis le printemps dernier, les constructions voient le jour le long de la nouvelle voie (la Rue du Colombier) dans le lotissement Enclos Desquerre, et les tous premiers habitants ont emménagé à l'automne. Au total, ce seront vingt-deux nouveaux foyers qui habiteront dans ce nouveau quartier. Nous souhaitons déjà la bienvenue à tous les nouveaux Villariens de l'Enclos Desquerre ainsi qu'à tous ceux qui sont venus s'installer cette année dans notre village de Villariès.



## UNE CHAMPIONNE DES FLEURS À VILLARIÈS

Apprentie au Lycée Gabriel Péri, elle écoute son professeur qui la convainc de participer au concours départemental des meilleurs apprentis dans la catégorie des fleuristes. Il lui demande de s'inscrire dans le but d'acquérir de l'expérience dans ce domaine.

Les résultats tombent et Anouk CERESUELA, âgée de 17 ans et domiciliée sur notre commune a été médaillée d'or le 25 Juin 2019 dans les locaux du Conseil Départemental de la Haute Garonne. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et tous nos encouragements dans la poursuite de son parcours.

Elle souhaite plus tard ouvrir sa propre boutique mais, en attendant de pouvoir réaliser son rêve, la jeune fille va continuer ses études au CFA de Blagnac.

Le groupement des Meilleurs Ouvriers de France de la Haute Garonne a remercié la Mairie pour avoir accepté le parrainage de cette jeune villariessoise.



## TRAVAUX EFFECTUÉS

### Création du giratoire route de Vacquiers

Le giratoire à l'angle du Chemin de Vigne-Barrade et de la Route de Vacquiers a été réceptionné en début d'année en même temps que la voirie communale reliant celle du lotissement.

Des devis ont été sollicités pour son embellissement ; ces derniers étant onéreux, il a été décidé de confier l'aménagement du rond-point aux employés communaux.



### Création et pose d'un columbarium

C'est la Société SMA Granits de Lacrouzette qui a réalisé l'aménagement cinéraire pour un montant de 11 482 € HT. Ce monument cinéraire, en granit rose de Bretagne, comprend 2 modules octogonaux de 8 cases, pouvant contenir 4 ou 6 urnes ;

Le jardin du souvenir octogonal est agrémenté de 2 stèles, de bancs et d'un pupitre.

La location des cases a été fixée ainsi :

- Location d'une case de 4 urnes, durée de 30 ans : 300 €
- Location d'une case de 6 urnes, durée de 30 ans : 450 €
- Location d'une case de 4 urnes, durée de 50 ans : 350 €
- Location d'une case de 6 urnes, durée de 50 ans : 525 €
- Location d'une case de 4 urnes, durée de 99 ans : 400 €
- Location d'une case de 6 urnes, durée de 99 ans : 600 €



### Réalisation d'un parking, chemin de Ronde

Quatre places ont pu être créées afin de désengorger la place du village et des places de parking ont été matérialisées sur la place de l'ancien boulodrome, route de Toulouse.

### Mise en accessibilité des WC public jouxtant l'église

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Navarro de Villemur-sur-Tarn pour un montant de 11 974 € HT.



### Mise en accessibilité du Musée

La réalisation de la rampe d'accès au Musée a été effectuée par l'entreprise Navarro de Villemur-sur-Tarn pour un montant de 2 257 € HT.

### Nettoyage et révision de la toiture de l'église

Les travaux de nettoyage et l'application d'un anti-mousse ont été réalisés par la société Lepicard et Marty de Ramonville-St-Agne pour un montant 3 335 € HT.



### Remplacement d'un chauffage réversible dans le dortoir de l'école

Réalisé par la société Distri-Clim de Cépet, pour un montant de 2 215 € HT.

### Pose sur les bâtiments communaux de panneaux de signalétique patrimoniale

Opération initiée par l'Office de Tourisme Communautaire (C3G). Les bâtiments concernés sont l'église St-Julien, Le Musée Archéologique, le Chêne de Sully, ainsi que le lavoir/abreuvoir.



### La voirie d'intérêt communautaire

Les chemins du Ségala et de Balard ont été remis en état.

## VIDE-GRENIER

Le 8 mai dernier, le 21<sup>ème</sup> vide grenier a vu quelques courageux exposants qui ont tenté de résister au très mauvais temps. La pluie, le vent et le froid étaient de la partie, les affaires n'ont pas été à la hauteur des attentes des brocanteurs du dimanche ! Nous tenons à remercier les participants et l'association de la Pétanque qui ont malgré tout animé cette journée. Nous convoquons d'ores et déjà le Soleil pour le prochain vide grenier !



## MARCHÉ GOURMAND

Le temps avait encore voulu nous jouer des tours ! En raison des mauvaises prévisions météorologiques, nous avons resserré les stands du goût et de la bonne chère près de la salle des fêtes et de la cour de l'école. Le froid a gentiment incité les visiteurs à venir se réchauffer en dégustant les très bonnes préparations artisanales et en buvant (avec modération) du vin du Médoc et du Champagne ! L'ambiance finalement bien chaleureuse a été accompagnée en musique par l'excellent groupe de rock « Les Stucks ».

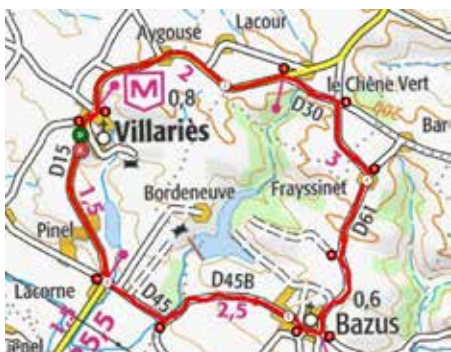


## GRAND PRIX CYCLISTE DE VILLARIÈS

La course cycliste annuelle autour de Villariès s'est déroulée le dimanche 29 septembre. Cette dixième édition était organisée par le TOAC Cyclisme, avec cette année un circuit repensé.

94 coureuses et coureurs de tout âge se sont donc affrontés sur une boucle d'environ 10 km passant par Bazus pour la cinquième et dernière course du challenge d'Automne.

La remise des prix et le vin d'honneur se sont déroulés dans la salle des fêtes .



## LA NOUVELLE ÉCOLE

**À tous les jeunes écoliers du RPI : rendez-vous en septembre 2021, la nouvelle école de Villariès sera là pour vous accueillir !**

L'architecte est retenu, les plans sont prêts, le permis de construire est accordé, les appels d'offres aux artisans sont lancés, le financement est étudié au plus près... La commune de Villariès est le maître d'ouvrage de cette construction. Et la nouvelle école ouvrira ses portes pour la rentrée 2021 !

Cette école se situera au centre du village, à l'emplacement de la salle de la Palanque et de la cantine actuelle.

La construction de l'ensemble, salles de classe, dortoir, salle d'activité, restaurant scolaire, bureaux... va se dérouler sur les deux années à venir 2020 et 2021.

Tout sera mis en place pour la rentrée de septembre 2021, sauf évènements intercurrents bien sûr.

Dans le projet, il est prévu une réservation pour la création d'une 4<sup>ème</sup> salle de classe, si cela devenait nécessaire.

La construction va bénéficier des dernières avancées technologiques utilisant des matériaux écologiques et durables. Les bâtiments sont étudiés pour être peu énergivores.

La cour de récréation sera abritée au sein de l'école, un emplacement sera réservé pour créer un jardin, à disposition des enfants.

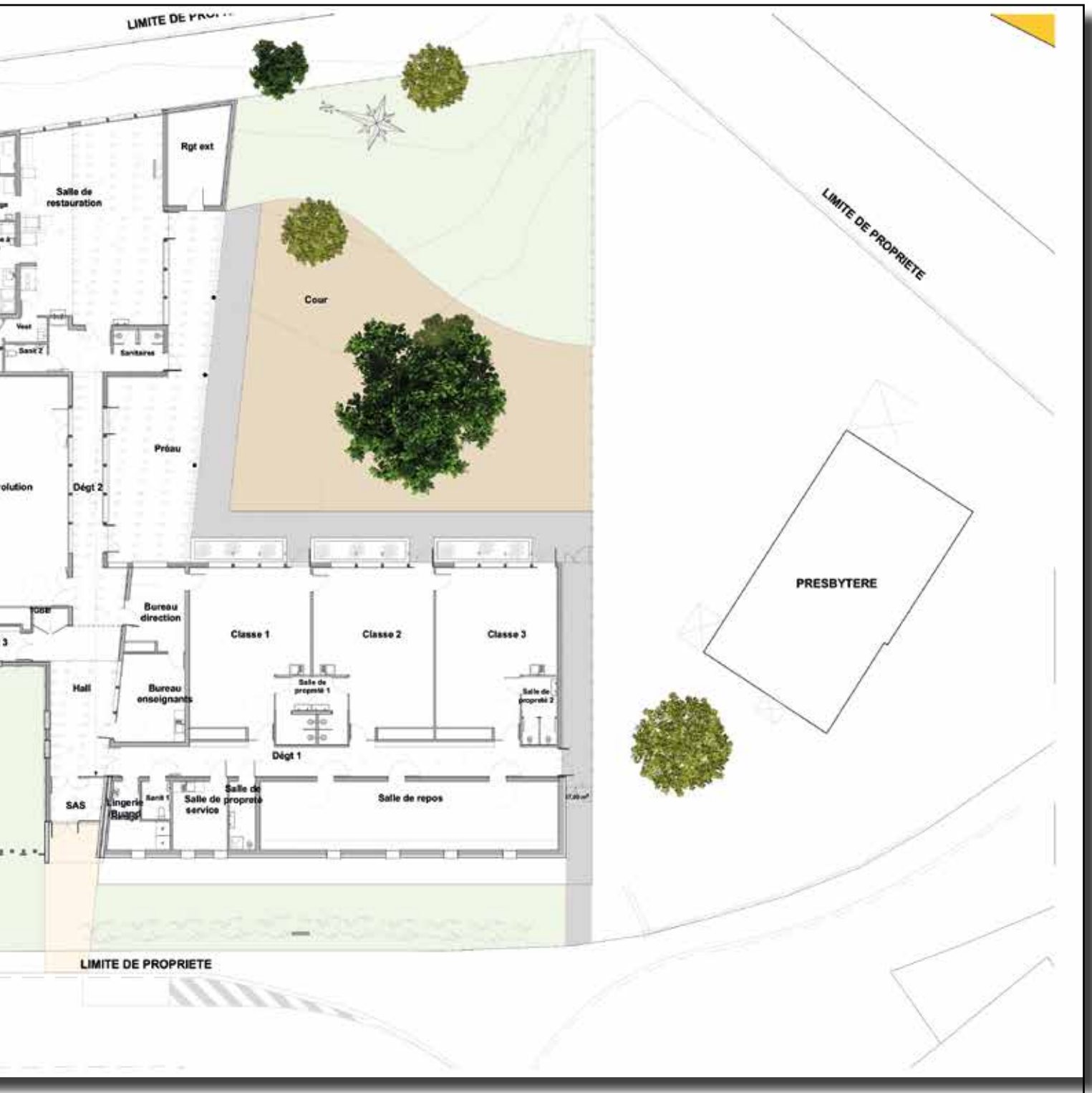
### Et un nouveau bâtiment ALAÉ va venir s'adosser à cette école

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) a été sollicitée pour créer un nouveau lieu d'accueil pour l'ALAÉ, elle a répondu positivement : Villariès bénéficiera donc de cette création dès la rentrée 2021.

Les plans de l'ALAÉ ont été adaptés à ceux de l'école pour former un ensemble cohérent et très fonctionnel.







## FÊTE DE L'ENFANCE

Sous une chaleur torride, le dimanche 23 juin dernier, les accueils de loisirs LE&C Grand Sud de la communauté de communes des coteaux du Girou ont organisé la Fête de l'Enfance à Villariès. C'est la septième année consécutive que cet évènement a lieu sur l'intercommunalité.

Ce rendez-vous désormais devenu incontournable pour les familles du territoire, est un temps convivial et festif aussi bien pour les parents que pour les enfants. Il permet de valoriser les actions menées tout au long de l'année dans les accueils de loisirs.

La fête se déroulant chaque année sur une commune différente de la C3G, cela permet aussi aux habitants de découvrir les richesses de leur territoire.

L'ensemble des équipes qui interviennent au quotidien dans les accueils de loisirs (ALAÉ et ALSH) de la C3G s'est mobilisé. L'aventure a commencé dès le mois de septembre. Les responsables des structures, sous l'impulsion du coordinateur du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), se sont réunis à Villariès en présence du Maire de la commune, pour définir les espaces du territoire communal qui pourraient être utilisés. Des plans ont été établis en tenant compte des impératifs techniques tels que les parkings, les points d'eau, l'électricité, les accès toilettes, les sécurisations nécessaires, etc.

La thématique choisie « **La parole aux enfants et aux jeunes** » a permis d'élargir les propositions aux 11/17 ans avec la participation des deux Centres d'Animation Jeunesse du territoire (Lapeyrouse et Montastruc). Tout au long de l'année, les projets menés dans les ALAÉ et ALSH ont été prétexte à aborder ce thème : conseil d'enfants, conseil des sages, boîtes à idées, mur d'expression, ateliers philo, assemblée d'enfants...

En janvier et en mai, une centaine d'animateurs réunis pour préparer les différents pôles d'animation : sport, arts plastiques, petite enfance, accueil des émotions, nouvelles techno-



logies, spectacles, expositions, ludothèque... ont développé l'idée de créer un accueil de loisirs géant à ciel ouvert.

Pour ajouter une dimension imaginaire à l'évènement, il a été décidé que ces animations se dérouleraient à différentes époques avec des aménagements spécifiques et des animateurs déguisés : l'âge de pierre pour la petite enfance, l'antiquité pour les jeux et parcours sportifs, l'âge des pirates pour l'espace ludothèque, le Moyen-Âge pour l'atelier culinaire, le futur pour l'espace jeux vidéos et réalité augmentée, etc.

Avec la complicité de l'équipe municipale, les animateurs en charge d'assurer le pôle « accueil des visiteurs » ont ainsi créé un jeu de piste permettant aux participants de découvrir le village et ses trésors cachés.

Au-delà des animations, une équipe était en charge de la sécurité : accueillir les visiteurs sur le parking, distribuer de l'eau avec la brouette (la brouette buvette), dispenser les premiers secours, prévenir les différents risques...

Les partenaires locaux et intercommunaux ont été conviés à participer à l'organisation de cet évènement. Le Relais d'Assistants Maternels (RAM intercommunal), l'Office du





### LA FÊTE DE L'ENFANCE 2019 EN

#### CHIFFRES :

- 700 visiteurs (dont 560 résidant une commune de la C3G)
- 85 tables
- 180 chaises
- 183 litres d'eau
- 22 heures de rencontres entre les organisateurs
- 19 km de rubalise
- 250 mètres de rallonges électriques
- 247 km en camion pour acheminer le matériel
- 14 km parcourus par chaque animateur en moyenne le jour J
- 9 intervenants extérieurs

Tourisme intercommunal, le Lycée d'Enseignement Professionnel l'Oustal, le club de pétanque de Villariès et le musée archéologique de Villariès ont répondu présents. Des prestataires extérieurs (intervenants dans les ALAÉ dans le cadre des TAP) ont été sollicités pour enrichir la programmation.

La promotion de l'évènement a été réalisée grâce aux talents graphiques d'un membre de l'équipe dont une partie de la mission est consacrée à la communication. Un clip vidéo a ainsi été réalisé ainsi que des affiches, flyers et banderoles pour informer le public.

La semaine précédant l'évènement les services techniques de la C3G et de la commune ont apporté une aide précieuse aux équipes pour recenser dans les ALAÉ l'ensemble du matériel nécessaire et l'acheminer ensuite sur place. Grâce au matériel mis à disposition par les collectivités (barnums, un podium, des tables, des chaises, des rallonges électriques, etc), de bonnes conditions d'accueil furent mises en place.



Le jour J, les équipes étaient à pied d'œuvre dès le matin à 9h. Après une matinée très « physique », à installer les pôles d'animation sur la commune et un repas partagé, manière de reprendre quelques forces, elles étaient présentes pour accueillir les visiteurs de 14h à 18h.

700 participants sont venus profiter de cette belle journée. Dès leur arrivée, un plan leur était remis pour leur permettre de se repérer dans les nombreuses animations proposées. Une feuille de route leur était remise pour une chasse au trésor au sein du village ; Sur le parcours, le « musée archéologique » proposait un chantier de fouilles pour les enfants.

Il y en avait pour tous les âges : les plus petits accueillis par les animatrices du relais d'assistants maternels (RAM de la C3G) et des animateurs, pouvaient participer à des parcours sensoriels, des jeux de transvasements et autres jeux. À proximité, sur le pôle sportif, on pouvait expérimenter le skate, faire des joutes sur un jeu gonflable, tester son équilibre sur un slack line.



Les plus grands n'étaient pas en reste. Après avoir testé leurs talents de pâtissier, puis répondu à un questionnaire des jeunes du lycée (LEP) l'Oustal sur la sensibilisation aux questions environnementales, les familles ont pu faire des expériences scientifiques, pénétrer le monde numérique en éprouvant la réalité augmentée grâce au casque de réalité virtuelle qui les plongeait dans des tableaux de Dali. En poursuivant leur déambulation, les participants ont découvert le monde fascinant des émotions, de la relaxation dans le jardin de l'ancien presbytère, assisté à des spectacles, visité le muséum nomade, véritable cabinet des curiosités.

Les stands de l'office de tourisme et des accueils de loisirs proposaient également des expositions. Cette après-midi conviviale s'est clôturée autour du pot de l'amitié en présence des élus de la C3G.

En soirée, la paëlla offerte aux équipes d'animation par la commune de Villariès a pour un temps effacé la fatigue. Enfin, le lundi matin, l'ensemble du matériel a été réacheminé dans les accueils de loisirs du territoire.

Le succès de cette journée, le plaisir pour petits et grands de se retrouver, de partager un moment festif ne s'est pas démenti et est un encouragement à pérenniser la Fête de l'Enfance. D'ores et déjà **le rendez-vous est pris en 2020 à Lavalette le samedi 6 juin !**



# 14-18

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie commémorant le 101<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre s'est déroulée le samedi 9 novembre à 17 heures. La pluie n'était pas au rendez-vous ; ce qui a ravi l'assemblée, composée des porte-drapeaux de la section de Montastruc-la-Conseillère, de représentants de l'Armée, de Madame Isabelle GAYRAUD, députée suppléante, de maires des communes avoisinantes, de nombreux Villariessois et d'enfants.

Au cours de cette cérémonie, Monsieur Alain DOAZAN, Maire honoraire, s'est vu remettre le diplôme d'honneur de porte-drapeaux pour avoir accompli déjà 10 années de service. L'après-midi s'est terminée autour du traditionnel apéritif.



## REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas qui réunit les aînés de notre commune, le personnel communal ainsi que monsieur le maire et les conseillers municipaux s'est déroulé pour la troisième année consécutive dans un cabaret, en l'occurrence « Le Robinson »

situé au Vernet (Haute-Garonne) et c'est dans cet endroit très agréable que nous avons passé une bonne partie de la journée.

Très bien accueillis nous nous sommes tout d'abord retrouvés devant le verre de l'amitié à la suite duquel nous avons pu déguster

un excellent repas, servi bien chaud, et surtout accompagné par les sourires des différents serveurs. Une ambiance très conviviale, mêlée de rires et de bonne humeur.

Le spectacle qui nous a été offert pendant environ 2 heures nous a ravis par sa qualité.

Et pour les personnes n'ayant pu profiter de ce repas-spectacle, un coffret gourmand leur a été offert.



## VIGIPIRATE

Le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) a développé, en liaison avec de nombreux partenaires, une plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE, en ligne depuis le 20 septembre 2019 à l'adresse [www.vigipirate.gouv.fr](http://www.vigipirate.gouv.fr).

Il s'agit d'un outil pédagogique, qui doit contribuer à favoriser une éducation citoyenne en matière de sécurité nationale, accessible au plus grand nombre que l'on soit un particulier, un responsable d'établissement recevant du public, un organisateur de grands rassemblements ou un élu local.

Organisée en trois modules, elle permet d'avoir une meilleure connaissance de la menace et des gestes et réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.

Vous trouverez le document explicatif sur le site internet de la mairie.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : LE CCAS

Comme l'an passé, le CCAS de votre commune est venu soutenir certains Villariessois fragilisés par les accidents de la vie, la maladie, la solitude ou la vieillesse.

Malgré des moyens limités dans ses interventions, le CCAS a pu soulager certaines situations difficiles soit par une aide financière temporaire exceptionnelle, soit par une orientation adaptée à une prise en charge sociale par une structure spécialisée.

Seuls le Maire et son adjoint en charge des affaires sociales reçoivent les demandeurs. Tous deux sont astreints à la stricte confidentialité sur les situations qu'ils ont à connaître.

Si vous vivez une période difficile de votre vie sans savoir où vous adresser pour obtenir de l'aide, n'hésitez pas à solliciter le Maire ou son adjoint. Ils seront à votre écoute et vous proposeront des aides appropriées à votre cas.

Nous en profitons pour vous rappeler que le dispositif de gestion d'une canicule prévoit un recensement des personnes vulnérables. Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître en mairie.

## TRAVAUX SOUMIS À AUTORISATION

Tous travaux de construction, d'aménagement ou autres (changement de destination d'un bien, démolition, clôtures, modification de travaux en cours de chantier) sont soumis à l'autorisation préalable de la commune (Articles L421-1, L421-2, L421-3 et L421-4 du Code de l'Urbanisme).

Lors de la vente de biens bâtis (bâtiments divers, maisons individuelles et leurs annexes - abri, garage, piscine...), les notaires demandent au vendeur de produire un certificat de conformité par lequel la commune atteste que la ou les constructions ob-

jets de la transaction sont conformes aux autorisations dont elles ont fait l'objet.

A défaut d'autorisation, les travaux exécutés sans avoir été autorisés au préalable par un permis de construire, une déclaration préalable, un permis d'aménager ou un permis de démolir, ainsi que les travaux non conformes à l'autorisation délivrée, constituent un délit et sont passibles de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme).

## BOÎTES AUX LETTRES

*Norme boîte aux lettres :*

Les dimensions d'une boîte aux lettres normalisée définies par l'AFNOR, sont de : 34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3cm de hauteur et 22 cm de longueur.

Celle-ci devra être mise en place par l'administré qui construit à un emplacement accessible pour l'employé de la poste.

Il est recommandé d'éviter de déposer les containers individuels devant cette boîte.

*Rappel pratique :*

Deux boîtes à lettres jaunes se trouvent sur la commune (2 rue de la Mairie et Place du Village) dans lesquelles vous pouvez déposer votre courrier à expédier.



## SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél. : 05 61 84 98 90 - Fax : 09 72 39 44 48

e-mail : [betty.catala@villaries.com](mailto:betty.catala@villaries.com)

[francoise.roumagnac@villaries.com](mailto:francoise.roumagnac@villaries.com)

<http://www.villaries.fr>

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 - 12h15,  
Mardi : 8h30 - 12h15 et 16h00 - 18h00,  
Mercredi : fermé,  
Jeudi : 8h30 - 12h15,  
Vendredi : 8h30 - 12h15 et 16h00 - 19h00.

**Merci de signaler toute panne d'éclairage public ou problème particulier au secrétariat de la mairie afin d'y remédier au plus tôt.**

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Située à l'étage de la mairie.

Tél. : 09 72 39 53 70

e-mail : [bibli@villaries.com](mailto:bibli@villaries.com)

### Horaires d'ouverture :

Mercredi : 16h00 - 19h00,  
Vendredi : 16h00 - 19h00.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues jusqu'au **vendredi 7 février 2020 à minuit**.

## SECTEUR PAROISSIAL DE SAINT-LOUP-CAMMAS

Père Gibson - Presbytère de Saint-Loup-Cammas Tél : 05 61 09 73 97 - 06 73 63 23 77

<http://www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr/site/>

## NAISSANCES

10/01/2019	BERNARD GISSOT Léon, Augustin
13/02/2019	BATAHA Souhayl
23/04/2019	FALCHI Lucie
01/05/2019	PICARD Gabin
02/07/2019	BOURREL Emma, Jeanne, Marie
13/08/2019	ALEXANDRE Laïa, Léna, Apryl, Romi
15/08/2019	BOULOT Marius, Claude
30/08/2019	MOTHES Elise, Sandrine
30/08/2019	MOTHES Nino
31/08/2019	SOLANO-GALLARD LETTOLI Owen, Marie, Jean
13/09/2019	LAPLAGNE Robin, Bernard, Pierre
03/10/2019	MOLINIER Sohan, Pierre, Moulay-Ahmed
27/11/2019	CAMPO Faustine, Diego
13/12/2019	PRODHOMME Mila, Lou
16/12/2019	MEALLIER Romy, Channa

## MARIAGES

20/04/2019	CORBEEL Delphine, Christiane, Josiane et DELHAYE Marc, Pierre
03/08/2019	CHAN KOG YENG Fabiola et ÉLOI Hervé
14/12/2019	SAMHAT Graziella, Farida et PECH Jean-Luc



## DÉCÈS

28/09/2019	BARTALICS Rozalia
26/11/2019	AROLFO Jean, Louis

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	ÉTÉ Du 01/04 au 30/09	HIVER Du 01/10 au 31/03
Associations de VILLARIÈS	GRATUIT	GRATUIT
Habitants de VILLARIÈS	1 Journée : 60 € 1 Week-end : 100 €	1 Journée : 100 € 1 Week-end : 150 €
Locations pour les non-résidents de VILLARIÈS (Associations ou particuliers)	1 Journée : 250 € 1 Week-end : 350 €	1 Journée : 300 € 1 Week-end : 400 €

## ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS, DES BÂTIMENTS, DE LEURS ABORDS ET DES CLÔTURES

Extrait du Règlement Sanitaire Départemental - Article 32 complété par les articles R.1334-7 et R.1334-14 et suivants du nouveau Code de la Santé Publique :

« Les propriétaires et les occupants d'un immeuble, bâti ou non, sont tenus d'assurer, dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des terrains, des bâtiments, de leurs abords et des clôtures. Les travaux d'entretien doivent être exécutés périodiquement et toute détérioration imprévue de nature à porter un préjudice à la santé des personnes doit faire sans délai l'objet d'une réparation au moins provisoire. »

Conformément à l'article ci-contre, afin de préserver au mieux la sécurité des biens et des personnes, il est rappelé à tous les propriétaires de terrains bâtis ou non bâtis qu'il leur appartient d'entretenir leurs propriétés.

L'article L. 2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité au maire de mettre en demeure le propriétaire de remettre en état son terrain. En cas de risque avéré, ce même article permet au maire de la commune de faire procéder d'office à l'exécution des travaux nécessaires à la remise en état aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit, si ceux-ci ne donnent pas suite à la mise en demeure.



## HORAIRES DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

N'oubliez pas que les horaires de jardinage et de bricolage sont réglementés. Nous vous rappelons l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 ».



## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

**Ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre ! Ensemble pour une meilleure qualité de l'air.**

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (ainsi que des déchets ménagers) est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.





## DÉCHÈTERIE

Toutes les déchèteries du DECOSET sont ouvertes aux Villariessois, mais pour des raisons de proximité, il est conseillé d'utiliser celle de Garidech.

Les déchèteries sont équipées de barrières automatiques qui s'ouvriront par reconnaissance de la plaque minéralogique de votre véhicule (préalablement enregistrée sur internet <http://www.decoset.fr> ou par l'agent d'accueil sur place).

Scannez le code ci-contre pour accéder à la page internet directe de la déchèterie de Garidech.

**Horaires d'ouverture :** 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

**Fermeture :** mardi et jours fériés.

Il est encore inadmissible de constater le manque de civisme de certaines personnes qui déposent des déchets dans la nature. Si vous constatez de tels agissements, vous pouvez noter les plaques minéralogiques des véhicules et les signaler en mairie.

↳ pour les prochains passages des encombrants, se renseigner au secrétariat de la mairie.



## LES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET DE TRI SÉLECTIF

Depuis quelques mois, nous constatons que les abords des containers d'ordures ménagères et de tri sélectif sont envahis par des dépôts sauvages. Les bacs à ordures sont remplis d'objets impropres et non recyclables (pièces de voiture...), les ordures y sont déversées en vrac et non dans des sacs fermés... Ces comportements ne sont pas dignes de notre éthique, appelant au respect de l'environnement et aux conditions d'un tri sélectif le plus écologique possible. Nous rappelons à tous les Villariessois que l'avenir de notre nature dépend des gestes quotidiens de chacun d'entre nous ; nous comptons sur votre compréhension et sur votre propre discipline pour respecter toutes les consignes de tri et de dépôt dans les containers adéquats.

En cas d'objets non collectés, il est mis à votre disposition une déchèterie proche à Garidech.

Préservez ensemble notre environnement, montrons l'exemple à nos enfants pour une nature propre et agréable à vivre. Nous éviterons ainsi d'instaurer un contrôle « policier » et l'application de sanctions en cas d'infraction.

Vous trouverez sur les sites internet ci-dessous les informations applicables au traitement des déchets sur la commune :

<http://www.ecoemballages.fr>

<http://www.consignesdetri.fr>

### Extrait de l'arrêté municipal portant réglementation de la collecte des déchets :

**Article 3 :** La mise sur la voie publique des conteneurs mis à disposition des usagers pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ne peuvent être déposés sur le domaine public par les utilisateurs que la veille au soir des vidanges, à partir de **18 heures**.

**Article 4 :** Les conteneurs doivent être retirés de la voie publique dès qu'ils ont été vidés par le service de collecte. Dans tous les cas, ils doivent être impérativement retirés de la voie publique au plus tard **avant 20h00 le jour même de la collecte**.

**Article 5 :** Il est interdit de laisser en permanence les conteneurs sur le domaine public. Après le passage des bennes, il est interdit de déposer tout nouveau conteneur sur les trottoirs ou les chemins.

Le calendrier de ramassages des ordures ménagères et recyclables est à télécharger sur le site de la C3G.



## COMPOSTEZ VOS RESSOURCES : BAC ET ATELIER COMPOSTAGE GRATUITS

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou propose d'accompagner les usagers au compostage via des rencontres mensuelles. Les participants partiront, à l'issue de la rencontre, repartir avec un bac à compost de 400 litres mis à disposition gratuitement.

Plus d'informations :

- par téléphone au **05.34.27.63.70**
- par mail à [dechets@coteauxdugirou.fr](mailto:dechets@coteauxdugirou.fr)
- sur le site internet [www.cc-coteaux-du-girou.fr](http://www.cc-coteaux-du-girou.fr)



## ÉCOLES



### Maternelle à Villariès :

- Tél. : 05 61 84 99 13
- e-mail : ce.0312278h@ac-toulouse.fr
- <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/blog31/mat-villaries>

### Élémentaire à Bazus (CP, CE1 et CE2) :

- Tél. : 05 61 84 88 93
- e-mail : ce.0310309t@ac-toulouse.fr

### Élémentaire à Gargas (CM1 et CM2) :

- Tél. : 05 61 84 84 96
- e-mail : ce.0310501b@ac-toulouse.fr

## ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

### Groupement des parents :

- e-mail : [groupeparent.rpibgv31@gmail.com](mailto:groupeparent.rpibgv31@gmail.com)
- <http://groupeparentdesparents.over-blog.com>

## ALAÉ



Villariès : 06 58 84 15 09

e-mail : [enfance-bazus.villaries@loisireduc.org](mailto:enfance-bazus.villaries@loisireduc.org)

## CANTINES

Contactez les mairies de chaque commune :

Villariès : 05 61 84 98 90

[betty.catala@villaries.com](mailto:betty.catala@villaries.com)

Bazus : 05 61 84 95 50

[mairie.bazus@wanadoo.fr](mailto:mairie.bazus@wanadoo.fr)

Gargas : 05 61 84 95 80

[secretariat.mairie.gargas@orange.fr](mailto:secretariat.mairie.gargas@orange.fr)

Les menus des cantines de Villariès et Gargas sont accessibles sur le site internet de la Mairie.

## HORAIRES DES ÉCOLES DU RPI



## COLLÈGE GEORGES BRASSENS

Route de Paulhac - Montastruc-la-Conseillère

- Tél : 05 34 26 54 20
- Fax : 05 34 26 54 21
- e-mail : [0310021e@ac-toulouse.fr](mailto:0310021e@ac-toulouse.fr)
- <http://georges-brassens.ecollege.haute-garonne.fr>

## LYCÉE PIERRE BOURDIEU

Avenue de Villaudric - Fronton

- Tél : 05 62 79 85 50
- Fax : 05 62 79 85 59
- e-mail : [0312696M@ac-toulouse.fr](mailto:0312696M@ac-toulouse.fr)
- <http://pierre-bourdieu.entmip.fr>

## LES PETIT'S TOUS

Présidente de l'association : Mme Cristina Ceba - **06 43 39 35 39**

Depuis 12 ans, notre association accueille tous les enfants non scolarisés (0-3 ans) avec leurs parents, grand-parents et assistante maternelle dans la salle de la Palanque (à côté de la cantine) tous les jeudis de 9h30 à 11h30.

Ainsi les enfants peuvent se familiariser avec leurs futurs camarades d'école, partager des moments ludiques, profiter de sorties pédagogiques et culturelles que nous faisons durant toute l'année (zoo, refuge des tortues, Animaparc, les jardins de Martels, parc de Bruguières...).



## ASSOCIATION DÉTENTE ET LOISIRS

Présidente de l'association :

Mme Martine Almon - **06 76 81 38 99** et **06 23 55 83 46**

### Gymnastique mixte pour adultes et ados

(cardio, steps, cuisses-abdos-fessiers, gainage, stretching, pilates)

Vous souhaitez pratiquer une activité sportive dans une ambiance conviviale ?

Nous vous proposons ce moment de détente près de chez vous les lundi, mercredi et jeudi !

Nos deux professeurs diplômés mobilisent leurs compétences et leurs bons conseils pour vous guider dans vos progrès.

Vous disposerez de matériel adapté, d'accessoires fitness divers pour accompagner vos efforts.

N'hésitez pas, rejoignez-nous les jours suivants de septembre à juin :

- ↳ lundi : 18h50 - 19h50 et 20h00 - 21h00
- ↳ mercredi : 20h00 - 21h00
- ↳ jeudi : 10h30 - 12h00



*Bonne année sportive à tous !*

## L'ÂGE D'OR

Présidente de l'association : Mme Christiane Loubet - 05 61 84 93 58

### L'ÂGE D'OR EN PÉRIL !

Vous invite tous les mardis de 14h à 17h place de la Boulangerie pour des rencontres amicales.

Nous proposons également trois repas dans l'année pourquoi ne pas venir avec vos enfants, petits enfants pour un échange intergénération.

Communiquer avec des personnes seules, un beau geste d'amour.

Au plaisir de vous rencontrer afin que l'Âge d'Or continue d'exister !

Dates à retenir pour les repas à venir:

**14 mars 2020**

**6 juin 2020**

**5 décembre 2020**



## VILLA-DANSE

Présidente de l'association : Mme Béatrice Morales - 05 61 09 17 85 - danse.villaries@gmail.com

À la rentrée 2019-2020, l'association Villa-Danse compte 102 adhérents soit une progression de 44 adhérents supplémentaires en 2 ans !

Karine Planas, diplômée d'état et instructrice zumba assure cette année 8 cours : les cours de modern'jazz de 4 à 15 ans et le cours de zumba pour adultes.

Une nouveauté à la rentrée : l'ouverture d'un cours de modern'jazz adultes.

Aux vacances de Toussaint, nous avons proposé des stages de zumba kid.

Le 17 octobre 2019, l'association villa-danse, avec l'aide de Karine, a organisé de nouveau une soirée de zumba dans le cadre d'octobre rose. L'argent récolté a été reversé à la fondation ARC pour la lutte contre le cancer du sein.

Appel et rendez-vous à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre dans cette action que nous poursuivrons chaque année !

De gauche à droite et de haut en bas

Vanessa Massonnié, Vanessa Sanchez, Delphine Rouanet, Marjorie Portheault

Céline Latour, Karine Planas, Béatrice Morales



## ASSOCIATION DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DE VILLARIÈS

Église de Villariès - Président : M. Joseph Falco - 05 61 84 93 17 ou 05 61 84 24 82 - falcojo@wanadoo.fr

Le bilan de l'année 2019 vous est décrit ci-dessous.

### Travaux au musée :

Ces travaux ont permis une nouvelle mise aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite qui avait été installé pour l'ouverture du Musée en Juin 2000.

La porte de l'entrée principale a été élargie, comme la rampe d'accès sécurisée par une grille métallique. Ils ont été réalisés par une entreprise et financés par la Mairie de Villariès.

À l'intérieur du Musée, nous avons dû protéger les vitrines, les vider des objets et déplacer le radiateur électrique près de la porte d'entrée.

### Amélioration de l'éclairage principal :

Par le remplacement des lampes traditionnelles par des ampoules (basse-tension) « LED ».

### Nouvelles restaurations :

Comme l'année dernière, la Direction Régionale de l'Archéologie Occitanie et le Service Régional ont financé et restauré des objets : Hache en Bronze datée de l'époque Néolithique, Bulle Papale, guimbarde clefs, bague, plaque émaillée qui ont repris leur place dans les vitrines.

Cet été nous avons restauré trois amphores « Italiques ».

### Participation aux manifestations :

Le 23 Juin à la fête de l'Enfance organisée par les ALAÉ de la Communauté de Communes et la Mairie, à Villariès.

Nous avons ouvert le Musée ainsi que 3 petits chantiers de fouilles qui ont eu du succès, et réalisé deux panneaux sur l'École qui témoignent du rôle important des enseignants dans une commune rurale comme Monsieur COURREGÉ, le premier Instituteur de 1865 à 1911 remplacé par Mademoiselle Gamboulan qui devient Mme GAY (grand-mère, arrière-grand-mère de la famille Almon).

Participation au Téléthon à Castelmaurou.

### Accueil de visites :

- Le 8 mai : Journée Portes ouvertes pour le vide-grenier de Villariès.
- Les 20, 21 et 22 septembre : Journées Portes ouvertes pour les Journées Européennes du Patrimoine.

### Accueil des Groupes :

Six membres de l'Association peuvent intervenir pour **les visites guidées ou à thèmes**, et avec les enseignants, selon un projet établi et sur rendez-vous.

Pour les Randonneurs de Mirepoix-sur-Tarn, l'Association des Amis du Vieil Albi, les Randonneurs de la Salvetat-Saint-Gilles, les Randonneurs de Castelginest et pendant les permanences du Musée du 1<sup>er</sup> Avril au 1<sup>er</sup> Octobre.

### Ouverture du Musée :

D'avril à septembre :

tous les samedis et dimanches de 14h30 à 18h00

Juillet et août :

tous les après-midi de 14h30 à 18h00 (fermé le lundi)



Mise en place de grille de protection de puits au lavoir



Restauration par le Musée d'amphores romaines



Fête de l'Enfance : aires de fouilles devant le Musée

Journées Portes Ouvertes pour le vide-grenier du 8 mai et les Journées du Patrimoine !  
Sur rendez-vous pour les scolaires et les groupes.  
Visites guidées et gratuites pour les habitants de Villariès.

## VILLARIÈS OMNISPORT PÉTANQUE

Président de l'association : M. Sébastien Boissière - 06 51 54 74 44 - petanque.villaries@free.fr

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Le nombre d'adhérents au club est fluctuant, mais les jeunes sont toujours là ! Malgré cela, l'envie de porter haut les couleurs de Villariès dans tous les concours est toujours présente.

L'année 2019 a vu une progression des résultats du club dans le championnat des clubs de zone car Villariès arrive à la 11<sup>ème</sup> place.

Les résultats sportifs restent encourageants mais une meilleure participation permettrait de s'améliorer encore, et pour cela le club a besoin de plus de joueurs afin de se motiver et garder cette bonne ambiance et cette franche camaraderie !

L'entraînement régulier étant la clé de bons résultats sportifs, les joueurs se retrouvent, dès que le temps le permet, les samedis et dimanches après-midi au boulodrome de Villariès, mais également le soir en semaine l'été.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour faire quelques parties de pétanque dans une ambiance conviviale et festive.



*La Pétanque, un sport pour tous !*

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Président de l'association : M. Pierre Louis - 06 98 36 08 47

### L'ACCA au fil des saisons

Les activités de l'Association Communale de Chasse Agréée sont rythmées par le cycle biologique des animaux et par le calendrier statutaire et/ou réglementaire.

#### HIVER

C'est au cœur de l'hiver, de décembre à février que la nature au repos offre les meilleures conditions de visibilité. Nous mettons à profit ces conditions d'observation pour parcourir la campagne en début de nuit avec des véhicules équipés de projecteurs.

Cette opération permet d'obtenir une tendance d'évolution pour 3 espèces, en particulier le lièvre, le chevreuil et le renard.

Cet important recueil de données permet de proposer des plans de prélèvement adaptés au maintien des populations naturelles en équilibre avec le milieu.

#### PRINTEMPS

Avec le printemps, c'est en mars, avril que débute la période des amours pour la perdrix rouge et le faisan.

Pendant leurs ébats, les coqs tentent de séduire les poules en émettant leurs plus belles vocalises. Le suivi à l'aube ou au crépuscule du nombre de choristes par territoire, permet d'estimer la taille de leur groupe.

#### ÉTÉ

L'été est la période la plus intense pour repérer les dégâts de gibier. C'est en effet au moment de la formation des épis de maïs que les noctambules à 4 pattes viennent prospecter les

cultures en quête de nourriture. Cette saison permet aussi le comptage et la qualité de reproduction des perdrix et faisans.

#### AUTOMNE

L'automne, période de l'ouverture où de nombreuses espèces d'animaux peuvent être chassées, les plans de chasse au petit et grand gibier sont mis en place pour permettre de conserver une densité nécessaire à la conservation de ces espèces sauvages et autochtones pour leur donner la capacité de se reproduire au fil des années.

L'association a participé au marché gourmand et a proposé une daube de chevreuil et de sanglier qui a été très appréciée.



2 belles prises dont un sanglier de 100 kilos

## COMITÉ DES FÊTES

Président de l'association : M. Éric Lauriol - **06 22 71 56 30**

Toute l'équipe du comité des fêtes vous remercie d'avoir pu compter sur votre présence aux différentes manifestations proposées cette année.

Notre seul objectif, vous divertir et faire vivre une ambiance de fête dans notre cher village.

Nous remercions également les personnes qui nous quittent cette année, pour leur dévouement et leur implication au sein de l'association.

Nous remercions aussi, tous les nouveaux membres, qui s'arracheront corps et âmes pour vous apporter la bonne humeur durant nos prochaines manifestations.

La réussite ne dépend pas que de nous mais surtout de vous, participez, vibrez, chantez et ensemble on va gagner.

Nous vous souhaitons une très belle et heureuse année 2020.

### **Soirée à thème le 16 mars**

Un franc succès pour ce voyage au cœur de l'Irlande, blind test et groupe de folklore typique, ont su ravir chacune et chacun d'entre vous.

Paillettes, couleurs et dance flow seront au rendez-vous pour notre prochain départ dans les années 80 !

### **Carnaval le 30 mars**

Traqué toute au long de l'année nous avons réussi à le capturer.

Pour répondre de ses actes, enfants et parents l'ont accusé, jugé et condamné au bûcher.

Nous vous remercions pour votre participation, votre bonne humeur et vos excellents costumes.

### **Chasse aux Œufs le 14 avril**

Une chasse aux trésors remplie d'énigmes où petits et grands ont dû se creuser la tête pour gagner le trésor.

### **Les aubades (tournée des fleurs) le 11 mai**

Les enfants et nous-mêmes, tenons à vous remercier pour votre accueil et votre participation.

Le tracteur parcourant les rues au cœur de notre village a enthousiasmé petits et grands.

### **La Fête locale les 14, 15 et 16 juin**

Encore nombreux cette année, prêts à faire fondre le bitume sous vos pieds. Orchestres de qualité et public endiablé.

Ensemble nous avons donné à cette fête de village, un moment magique, que nous garderons gravé dans nos mémoires.

### **Soirée primeur le 29 novembre**

La bonne odeur des châtaignes grillées, les tapas et le Gaillac nouveau ont agrémenté cette soirée festive durant laquelle, un trio féminin, nous a transporté dans la bonne humeur.

Merci pour cette superbe ambiance et votre participation pour rendre cette soirée inoubliable.

### **Manifestations 2020**

- Samedi 7/03 : Carnaval
- Samedi 7/03 : Soirée Années 80
- Dimanche 19/04 : Chasse aux œufs
- Samedi 06/06 : Tournée des fleurs
- 19-20-21/06 : Fête locale
- Samedi 26/09 : Repas de rentrée
- Vendredi 27/11 : Soirée Gaillac primeur



Facile



3,2 km

1 h 30

## Villariès

Départ : Parking devant la mairie

GPS : 43.752292N / 1.491070E

### Carnet de route

*Soyez vigilants avec vos enfants notamment sur les zones non piétonnes. Le parcours s'effectue sous votre entière responsabilité. L'Office de Tourisme et la société Randoland déclinent toute responsabilité en cas d'accident.*

**Suivre le balisage rouge tout au long de la balade.**

Débuter la balade devant la mairie. Face à cette dernière partir à gauche et aller voir l'arbre de la liberté vers l'espace de jeux pour enfants ①.

Continuer sur la même route puis au céder le passage, partir de nouveau à gauche en direction de l'église. Observer le chêne majestueux devant cette dernière ②.

Remarquer l'église ③.

Emprunter ensuite le chemin du capitaine qui descend à droite. Rester

sur la route puis partir dans le chemin. Au lac, suivre le chemin qui monte à gauche. Traverser la petite route pour continuer dans le chemin puis prendre le chemin qui part à gauche entre les prés en suivant le balisage rouge. Observer le château du Giponié sur la gauche ④. À la fin du chemin, aller voir le lavoir ⑤.

Remonter vers le village, partir à gauche puis emprunter les escaliers qui montent à droite pour arriver sur la place de la Boulangerie. Continuer tout droit pour aller voir la croix ⑥.

Continuer dans la Grande rue pour aller observer la vierge sur le rond-point sans traverser ⑦.

Partir ensuite à gauche, remarquer l'ancien poids public ⑧.

Terminer la balade en retournant au parking.

